Gembloux citoyenne et participative

Les Gembloutois·e·s attendent une ville plus citoyenne, plus participative et exemplaire à ce titre. Au-delà du « droit de vote » et des projets de ville pensés uniquement depuis l'Hôtel de ville, ils demandent maintenant le « droit à la parole » et le « droit à être impliqués dans la décision ».

OBJECTIFS:

Les Gembloutois·e·s auront leur mot à dire dans la gestion de la commune tout au long des 6 ans et pas seulement le jour des élections.

Il est nécessaire de proposer, au-delà des réunions du conseil communal, des formules nouvelles pour associer les citoyens au processus de décision. Ceci implique une forte participation des citoyens dans la co-construction des décisions. Nous souhaitons construire ensemble les projets pour Gembloux, en amont, pour amener des décisions collectives qui soient davantage partagées et au service de toute l'entité et non pas au service d'intérêts particuliers ou partisans.

NOS PROPOSITIONS CONCRÈTES:

- X Nous proposons la mise en place d'un Budget Participatif destiné à concrétiser des projets d'amélioration du cadre de vie (modules de jeux, potagers collectifs, amélioration d'espaces publics locaux, investissement dans les infrastructures...). Une part du budget d'investissement de la commune (500.000 €) sera donc dédiée annuellement à ce budget participatif.
- Nous soutiendrons le développement de comités de quartiers et d'associations de citoyen-ne-s qui seront un maillon efficace dans la mise en place de politiques communales novatrices en de nombreuses matières, telles que les espaces de convivialité, la sécurité de proximité, le maintien de la propreté...
- Nous tiendrons compte, en amont des décisions, de l'avis des habitants pour les aménagements qui les concernent. Encore trop régulièrement, les riverains découvrent la veille que des travaux vont être réalisés près de chez eux. Les comités de quartiers doivent donc être encouragés pour être un réel lieu de concertation entre habitants d'un même lieu. Nous organiserons, avec ces comités, des « forums de quartier » de manière régulière ouverts à tous.
- Nous renforcerons les partenariats entre associatifs, forces vives de la commune et autorités, notamment par l'établissement de convention pluri-annuelles garantes de la pérennité des initiatives. Nous faciliterons les projets portés par ces associations au travers de l'établissement d'un « guichet unique » dans l'administration.
- Au-delà même du Budget Participatif, nous impliquerons la population dans le débat sur le budget communal : en organisant des débats entre élus et citoyens sur l'utilisation du budget extraordinaire, en proposant plusieurs scénarios avant le vote par le Conseil communal, en proposant aux élus et aux citoyen-ne-s des formations sur les finances communales, etc..
- Les grands projets gembloutois qui impactent la commune à moyen terme seront présentés en amont, lors de réunions citoyennes, mais aussi via une consultation internet, largement relayée via les réseaux sociaux. Il faut intégrer dans la dynamique de consultation des modalités différentes que celles des réunions en

- soirée pour consulter la population et lui rendre accessible l'information.
- * Les réseaux sociaux relayeront aussi les débats du conseil communal en streaming.
- Nous créerons un droit politique nouveau : l'Initiative Citoyenne Communale. Elle permet d'obtenir du Conseil communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyens et, à défaut, qu'il le soumette à consultation populaire. Ce droit d'initiative citoyenne pourra aussi permettre à la commune de devenir une commune-levier vers d'autres niveaux de pouvoir. Le processus serait le suivant :
 - 1. Le texte de l'Initiative doit réunir 10 % des électeurs qui soutiennent donc l'idée.
 - 2. Le conseil communal a un an au plus pour voter sur l'initiative. S'il l'accepte, il la concrétise rapidement et inscrit les dépenses éventuelles au budget.
 - 3. S'il la refuse, le texte de l'Initiative est soumis à consultation populaire communale.
- Nous mettrons sur pied un conseil communal des jeunes (12-17) qui deviendra un vrai lieu de propositions et pourra interpeller les autorités. Le Conseil communal et le Collège devront rendre des comptes et répondre aux interpellations de nos jeunes représentants.

LE FONDEMENT DE NOTRE ACTION:

La commune est le premier point de contact des citoyen-ne-s avec l'autorité publique et le politique. C'est donc au niveau local que les habitant-e-s sont les mieux placé-e-s pour partir à la reconquête de leur démocratie.

Nous faisons le pari de l'intelligence collective pour garantir la gestion la plus efficace et la plus juste des biens communs au bénéfice de tous et de toutes. Nous demandons à toutes les forces politiques de s'engager avec nous aux côtés des citoyens pour rendre Gembloux plus transparente et permettre une participation réelle et effective à la prise de décisions en passant notamment par une plus grande interactivité via internet avec leurs élu-e-s.

Nous proposons une série d'outils et d'engagements concrets qui permettent aux gens de vraiment décider des grands projets qui dessineront l'avenir de Gembloux. Nous restons ouverts aux propositions supplémentaires des autres forces vives de la commune, qu'elles soient politiques, associatives ou citoyennes.